





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2023-65**

Séance publique du

17 mars 2023

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20230317- lmc1235066-DE-1-1
Date de signature : 22/03/2023
Date de réception : mardi 21 mars 2023
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : MARCHES DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MEJANES DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE (15 LOTS) - AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES.

Le 17 mars 2023 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 10/03/2023, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Sophie JOISSAINS, Madame Brigitte DEVESA à Madame Françoise COURANJOU, Madame Stéphanie FERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Claudie HUBERT à Monsieur Marc PENA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Anne-Laurence PETEL, Monsieur Alain PARRA à Madame Béatrice BENDELE, Madame Françoise TERME à Monsieur Stéphane PAOLI.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Monsieur Rémi CAPEAU

Monsieur Jean-Louis VINCENT donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Ressources
Direction de la Commande Publique

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 MARS 2023

Nomenclature : 1.1
Marchés publics

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Louis VINCENT
CO-RAPPORTEUR(S) : Monsieur Jacques BOUDON

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : MARCHES DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MEJANES DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE (15 LOTS) - AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES.- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Par délibération n° DL.2018-480 du 9 novembre 2018, vous avez approuvé le lancement de l'opération de réhabilitation de la bibliothèque Méjanès.

Ainsi, l'équipe de maîtrise d'œuvre a été sélectionnée en 2019, les nombreux diagnostics, indispensables pour une bonne prise en compte des contraintes, ont été réalisés en 2020 et les études de conception se sont déroulées entre 2021 et début 2022.

Ensuite, par délibération n°DL.2022-80 du 7 avril 2022, vous avez approuvé le projet architectural et autorisé Madame le Maire ou Monsieur le conseiller municipal délégué aux travaux à organiser la consultation relative aux travaux de réhabilitation.

Pour rappel, les grands enjeux du projet sont les suivants :

- **IDENTITE** : Réaffirmer l'identité patrimoniale et historique du lieu et retrouver la beauté et la qualité des lignes architecturales du bâtiment industriel ;
- **REPONSE ENVIRONNEMENTALE** : Gagner en confort (thermique, lumineux, acoustique) et améliorer sensiblement les performances énergétiques du bâtiment.

Le 24 avril 2022, la commission Envirobat BDM a reconnu le niveau CAP BDM en phase conception.

- CONTEXTE URBAIN : Mieux inscrire la bibliothèque dans la dynamique du Forum culturel, la reconnecter avec son quartier, la faire rayonner dans la Ville ;
- PARTENAIRES : Offrir aux partenaires Institut de l'Image et Fondation Saint-John Perse de meilleures conditions d'activité ;
- TROISIEME LIEU : Donner naissance à une bibliothèque moderne, « troisième lieu », plus accessible, accueillante et capable de répondre à une grande diversité d'usages :
 - étude,
 - recherche d'informations,
 - découverte des œuvres littéraires et artistiques,
 - participation à des spectacles,
 - rencontres et projections,
 - visite d'expositions,
 - pratiques « amateur »,
 - apprentissage du numérique,
 - débats, jeu,
 - détente...
- SURFACES DEDIEES AUX PUBLICS : Gain de surface pour les publics (350 m2) au bénéfice des propositions de collections jeunes publics et des nouveaux services.

Par la suite, l'instruction de la demande de permis de construire faisait émerger de nouvelles contraintes règlementaires qui ont été intégrées dans le projet : Renforcement du niveau de sécurité par la mise en place d'un système étendu de vidéo protection, amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite par la généralisation des boucles d'induction par exemple, renforcement des moyens de lutte contre les incendies en sous-sols (hors périmètre de réhabilitation), renforcement de l'isolation des menuiseries existantes pour une meilleure performance énergétique, etc...

Madame le Maire a délivré le permis de construire le 29 juillet 2022.

Dans ce contexte, une consultation relative aux travaux de réhabilitation de la bibliothèque a été lancée en appel d'offres ouvert le 22 août 2022 avec pour date limite de remise des offres le 24 octobre 2022 à 12h00.

La consultation était décomposée en 15 lots :

Lot(s)	Désignation
01	Déconstruction - Gros œuvre - Étanchéité
02	Charpente - Couvertures
03	Façade
04	Menuiseries extérieures - Occultation
05	Menuiseries et mobilier bois
06	Notice Serrurerie - Métallerie
07	Cloisons - Doublage - Plafonds
08	Revêtements sols durs - Revêtements muraux

Lot(s)	Désignation
09	Revêtements sols souples
10	Peintures
11	CFO/CFA - Éclairage
12	CVC - Plomberie
13	VRD - Espaces extérieurs
14	Signalétique
15	Mobiliers manufacturés

Les lots 1, 2, 4, 7, 10, 11, 12, et 13 font l'objet d'une clause sociale d'insertion avec un volume d'heures réservé à l'embauche d'une ou plusieurs personnes engagées dans un parcours d'insertion.

Chaque lot sera conclu à compter de sa date de notification et s'achèvera à la fin de la garantie de parfait achèvement de toutes les phases de travaux.

A titre indicatif, la durée prévisionnelle des marchés est de 57 mois.

Toutefois, les travaux devant s'exécuter en milieu occupé, le phasage des travaux est le suivant :

1/ TRAVAUX PREPARATOIRES :

Première quinzaine de mai 2023 : Libération des locaux de l'IUT.

De mi-mai à octobre 2023 :

- Aménagement des locaux de la Manufacture devant accueillir les agents et services impactés par les travaux de réhabilitation ;
- Aménagements en Nef Est qui accueillera le public en phase 1, de l'accueil provisoire et des sanitaires ;
- Déménagement des services et des collections ;
- Préparation de chantier (dont la mise en place des baraquements et des clôtures).

Ces opérations nécessitent la fermeture totale de la Méjanes sur 5 mois.

2/ CHANTIER DE REHABILITATION :

Le chantier se déroulera selon le phasage suivant :

PHASE 1 (1 an et deux mois) : Cette phase concerne les bâtiments accueil, cinéma, central, ainsi que les rues couvertes.

Pour une date prévisionnelle de mise en service fin 2024.

PHASE 2 (1 an) : Cette phase concerne la Nef Est et le bâtiment qui sera entièrement dédié à la Fondation Saint John Perse.

Pour une date prévisionnelle de mise en service fin 2025.

PHASE 3 (1 an) : Cette phase concerne la Nef Ouest et la Cour Carrée.

Pour une date prévisionnelle de mise en service fin 2026.

Lors de la consultation, les critères de sélection des offres et leur pondération ont été fixés comme suit :

Pour les LOTS 1 à 13 :

- 1 - Prix des prestations : 60 %
- 2 - Valeur technique : 20 %
- 3 - Qualité de gestion de chantier à faible nuisance : 10 %
- 4 - Qualité du planning d'exécution : 10 %

Pour le LOT 14 :

- 1 - Prix des prestations : 55 %
- 2 - Qualité de finition : 35 %
- 3 - Qualité du planning d'exécution : 10 %

Pour le LOT 15 :

- 1 - Prix des prestations : 60 %
- 2 - Valeur technique : 30 %
- 3 - Qualité du planning d'exécution : 10 %

Au regard du rapport d'analyse des offres présenté en séance le 2 mars 2023, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer les lots aux candidats et pour les prix globaux et forfaitaires suivants :

Lot(s)	Désignation	Candidats attributaires	Prix globaux et forfaitaires en € TTC
01	Déconstruction - Gros œuvre - Étanchéité	SUD BATIMENT	4 552 482,37
02	Charpente - Couvertures	TRIANGLE CHARPENTES EN BOIS	1 038 784,31
03	Façade	VIVIAN & CIE	295 549,43
04	Menuiseries extérieures - Occultation	Groupement SAM (mandataire) / SMAB	3 794 890,80
05	Menuiseries et mobilier bois	SPTMI	842 609,23
06	Notice Serrurerie - Métallerie	O'PURE	649 608,58
07	Cloisons - Doublage - Plafonds	MAS ENTREPRISE	910 884,00
08	Revêtements sols durs - Revêtements muraux	<i>Lot infructueux : aucune offre reçue. Montant estimé du lot par la maîtrise d'œuvre : 130 985,12 € TTC (valeur octobre 2022). Les travaux seront réalisés via les accords-cadres de travaux à bons de commande des bâtiments.</i>	
09	Revêtements sols souples	VASSILEO BATIMENT	399 980,10
10	Peintures	DG PEINTURE	301 318,08

Lot(s)	Désignation	Candidats attributaires	Prix globaux et forfaitaires en € TTC
11	CFO/CFA - Éclairage	CMT GENIE ELECTRIQUE	2 394 487,12
12	CVC - Plomberie	CMT	2 097 834,90
13	VRD - Espaces extérieurs	GIL TP	941 539,00
14	Signalétique	BOSCHER SIGNALETIQUE ET IMAGE	288 746,40
15	Mobiliers manufacturés	S.E.C. SILVERA	893 720,00

Ainsi, au regard des prix globaux et forfaitaires des offres des sociétés attributaires, le résultat de l'appel d'offres, s'élevant à 19 223 120,69 M d'€ TTC, s'inscrit dans l'enveloppe approuvée par la délibération n°DL.2022-80 susmentionnée.

En effet, le Conseil Municipal avait approuvé, à valeur novembre 2021, les montants suivants :

- Enveloppe prévisionnelle de l'opération = 23,845 M d'€ TTC
- Coût prévisionnel définitif des travaux = 18,97 M d'€ TTC

Ces montants, actualisés à valeur octobre 2022 (mois d'établissement des offres des entreprises), s'élèvent à :

- Enveloppe prévisionnelle de l'opération = 25 545 448 M d'€ TTC
- Coût prévisionnel définitif des travaux = 20 451 975 M d'€ TTC

	valeur novembre 2021	valeur octobre 2022	valeur octobre 2022
montants en euros t.t.c. valeur avril 2018	Enveloppe prévisionnelle APD valeur nov 2021 approuvée au cm du 7 avril 2022	Enveloppe prévisionnelle APD actualisée valeur octobre 2022	Enveloppe prévisionnelle CHANTIER valeur octobre 2022
Prestations de service et fournitures	231 802	236 905	284 963
Maîtrise d'œuvre + 1% artistique	3 024 156	3 151 069	3 125 769
Travaux et fournitures	20 588 947	22 157 474	22 134 716
<i>travaux de réhabilitation</i>	<i>18 968 988</i>	<i>20 451 975</i>	<i>19 617 374</i>
<i>équipements numériques et scéniques</i>	<i>726 959</i>	<i>773 194</i>	<i>773 194</i>
<i>amélioration sécurité incendie des magasins</i>	<i>550 000</i>	<i>584 980</i>	<i>585 000</i>
<i>mise aux normes ascenseurs</i>	<i>18 000</i>	<i>19 145</i>	<i>20 000</i>
<i>travaux concessionnaires</i>	<i>50 000</i>	<i>53 180</i>	<i>53 180</i>
<i>travaux pour le redéploiement des sces de la Méjanès</i>			<i>100 000</i>
<i>travaux de désamiantage et de retrait de plomb</i>			<i>250 000</i>
révisions, aléas (environ 3%)	275 000	275 000	735 968
TOTAL OPERATION TTC	23 844 905	25 545 448	25 545 448
TOTAL OPERATION TTC arrondi	23 845 000	25 545 448	25 545 448

Cette opération fait l'objet d'un plan de financement auprès de nos partenaires : Etat, Région, Département et Métropole :

Coût d'opération en phase APD : 23,845 M€ TTC

Co-financements : 16,49 M€ TTC, soit 69%

Part d'auto-financement de la Ville : 7,35 M€ TTC, soit 31%

L'opération a déjà bénéficié d'un premier versement de l'Etat à hauteur de 3,61 M d'€

(JO du 08/11/2022), qui correspondent à la subvention pour la 1ere tranche de travaux.

En conséquence, Mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux Marchés Publics à signer les marchés et tous les documents s'y rapportant, avec les sociétés précitées, ainsi que leurs éventuels avenants.

DL.2023-65 - MARCHES DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE
MEJANES DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE (15 LOTS) - AUTORISATION DE
SIGNATURE DES MARCHES.-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

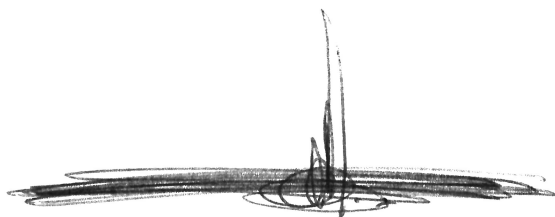
N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER

Le secrétaire de séance,
Monsieur Rémi CAPEAU



Compte-rendu de la délibération affiché le : 22 mars 2023
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)¹

¹ « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le

